

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(26\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Abel Davaud, 7 mars 1887](#)

Jean-Baptiste André Godin à Abel Davaud, 7 mars 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[7 mars 1887](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Davaud, Abel \(1828-1898\)](#)

Lieu de destination4, rue Saint-Anastase, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin est satisfait d'apprendre que le *Moniteur des syndicats* n'avait pas cessé de paraître, comme Davaud le craignait dans sa lettre du 15 février, et que ce dernier a pu y publier un second article sur le scrutin national. Sur la pétition en faveur d'un minimum salarial : il envoie à Davaud un exemplaire de la pétition en cours de signature dans l'Aisne et dans les Ardennes.

Notes

- La lettre d'Abel Davaud à Godin du 15 février 1887 est conservée dans les archives du Familistère de Guise parmi la correspondance passive de Godin (ARCH-FAM-2021-0-0235).
- Le texte de la pétition est publié dans le journal *Le Devoir* : « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail et de l'industrie », *Le Devoir*, n° 437, 23 janvier 1887, p. 50-55. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/53/100/838/0/0>, consulté le 24 novembre 2023]
- *Le Moniteur des syndicats ouvriers. Journal républicain socialiste. Organe*

des chambres syndicales ouvrières de France, Paris, 1882-1935.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Périodiques](#), [Pétitions](#)

Lieux cités

- [Aisne \(France\)](#)
- [Ardennes \(France\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation1 p. (363v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Jean-François
mars 1897

306

Cher Monsieur Deroux,

J'ai eu une satisfaction
que le "Moniteur des syn-
dicats" n'avait pas cessé
de paraître, comme nous
en manifestions la crainte
par votre lettre du 17
février, et que vous aies
pu y faire insérer votre
second article sur le
serment national, article
pour lequel je vous

adresse mes sincères
félicitations.

Je vous envoie, par
ce courrier, un exemplaire
de la pétition, qui se signe
en ce moment dans les
départements de l'Aisne
et des Ardennes et qui se
l'espère, recueillera un
nombre très respectable
de signatures.

Agardez, je vous prie,
Cher Monsieur, l'assurance
de mes meilleurs senti-
ments.

J. F. Deroux